

Pressemitteilung

POINT COMMUNICATION UEL – CPTÉ 2 DÉCEMBRE

Le président de l'UEL l'a précisé à maintes reprises ; l'UEL n'a jamais quitté le Comité Permanent du Travail et de l'Emploi (CPTÉ) et le dialogue est extrêmement important pour les employeurs.

Suite à la vive réaction des syndicats, qui a abouti à une manifestation collective mardi 19 novembre 2019, Nicolas Buck, a réitéré par le biais de différents canaux qu'il n'avait jamais été question de ne plus assister aux réunions du CPTÉ et qu'il était évident que l'UEL serait présente à la prochaine réunion du CPTÉ le 2 décembre.

« La délégation qui nous représentera est définie et nous attendons l'ordre du jour. L'état d'esprit est de participer de manière constructive, car nous souhaitons améliorer le dialogue social, le rendre efficace et adapté au XXI^e siècle. Mais ceci doit se faire dans un cadre avec des règles du jeu claires comme le prévoit la loi, car la méthode a toute son importance. »

Nous n'avons pas de commentaire quant aux déclarations des syndicats, mais nous estimons que pour être productif et aller de l'avant, le dialogue doit se faire à l'avenir les uns avec les autres dans un espace de discussion et non pas sur la place publique.